



ÉDITORIAL

2002 : L'ANNEE DE L'HIRONDELLE

« L'hirondelle ne fait pas le printemps » et pourtant nous l'espérons tous. Après 5 mois d'absence et quelques milliers de kilomètres dans les ailes, avec tous les dangers que comporte leur voyage, les voilà enfin de retour fin mars, début avril. Généralement elles reviennent au même endroit que l'année passée. Mais trop souvent, les lieux ont changés. Là où étaient leurs nids, elles ne sont plus acceptées car trop salissantes, ou bien la carrière a été rebouchée et leurs berges abruptes disparues, ou encore la vieille étable s'est transformée en jolie maison de campagne hermétiquement close.

Alors que faire ? D'abord reprendre des forces après la fatigue du voyage. Trouver des insectes et se gaver. Oui, mais là aussi problèmes !!! Les insecticides sont passés par là, les zones humides, où d'habitude ils abondent, disparaissent ou sont traités pour éviter la prolifération des moustiques.

La ligue pour la Protection des Oiseaux jette un cri d'alarme. Il faut prendre conscience de tous ces faits. Le groupe Sarthe organise un recensement pour dresser un constat des effectifs. Participer, c'est déjà agir. Si nous ne réagissons pas assez vite, les générations futures risquent de ne plus voir revenir les hirondelles et quelque chose manquera dans nos villes et nos campagnes, « l'hirondelle ne fera plus le printemps ».

Jacky MELOCCO

LES HIRONDELLES ET LA SNCF

En juin 2000, la S.N.C.F. lance au niveau national un grand projet visant à améliorer la propreté dans les gares et les trains. Ce projet concernait donc directement certaines espèces aviaires qui occupent volontiers les gares pour nicher et qui, par conséquent, engendrent des problèmes de propreté. Des actions de lutte contre ces oiseaux ont donc été entreprises mais n'ont pas donné les résultats escomptés et ont indigné une partie de la clientèle.

Face à ce constat, la SNCF a décidé de prendre contact avec des associations de protection des oiseaux: la L.P.O. et la S.P.O.V. (Société Protectrice des Oiseaux des Villes). Le 18 décembre 2000, une réunion entre la S.N.C.F., la L.P.O. et la SPOV a donc eu lieu en présence de Rodolphe Lelasseux, administrateur national de la L.P.O. A l'issue de cette réunion, un partenariat national à déclinaisons locales entre la S.N.C.F., la L.P.O. et la S.P.O.V. allait être mis en place afin d'améliorer la propreté dans les gares tout en préservant les oiseaux sauvages ainsi que leurs sites de nidification. Dans l'optique de ce partenariat, deux gares " tests " ont été retenues : la gare Saint Lazare en région parisienne qui servira de site expérimental pour les pigeons de ville et la gare de

SOMMAIRE

Editorial	p1
Les hirondelles et la SNCF	p1
Enquête rapaces diurnes	p2
La Sterne pierregarin	P3
La réunion des adhérents	p3
Les busards en Sarthe	p4

Château du Loir en Sarthe qui servira de site pilote pour les oiseaux sauvages.

En effet à Château du Loir, une colonie d'Hirondelles de fenêtre d'environ 60 couples occupe la gare S.N.C.F. depuis plus de 30 ans. Mais pendant l'hiver 2000, ne supportant plus les saletés engendrées par ces oiseaux, la gare de Château du Loir fait appel à une société privée qui détruit les nids et installe des piques pour empêcher la nidification des hirondelles. Les piques en question sont celles utilisées pour éviter que les pigeons ne se posent sur les bâtiments. A leur retour, les hirondelles essayent de se faufiler entre

les piques pour y construire leurs nids. Elles y arriveront mais certaines d'entre elles s'empalent.

Face à cette action brutale, une partie de la clientèle se plaint auprès de la S.N.C.F. et

fait appel à la L.P.O. Sarthe pour qu'une solution soit trouvée. Nous avons donc proposé à la S.N.C.F. un projet qui permet à la fois de préserver les hirondelles et leurs nids, ainsi que l'intégrité des bâtiments de la gare. Ce projet est rapidement accepté par la direction de la S.N.C.F. Il consiste à installer des nids artificiels à Hirondelle de fenêtre sur certains bâtiments de la gare pour les inciter à occuper les bâtiments en question et non plus les endroits fréquentés par la clientèle : les quais. En dessous des nids artificiels, des planchettes permettant de récupérer les fientes évitent que ces bâtiments ne soient souillés.

Après que l'on ait réalisé ces installations et à l'heure où nous écrivons cet article, les hirondelles ont en majorité délaissé les quais pour occuper les bâtiments où sont installés les nichoirs. De plus, le taux d'occupation des nichoirs est satisfaisant et les façades de la gare restent propres grâce aux planchettes "anti-fientes". Le projet de protection des hirondelles de fenêtre en gare S.N.C.F. de Château du Loir est concluant, des partenariats locaux entre la L.P.O. et la S.N.C.F. sont engagés afin de préserver l'avifaune nicheuse des gares S.N.C.F.



CB

ENQUETE RAPACES DIURNES ENCORE UN EFFORT !

L'enquête devait être réalisée sur deux années 2000 et 2001. Le comité de pilotage a prolongé en



comme objectif couverture de En carrés centraux sés, 9 cartes adhérents de la L.P.O. de la Sarthe et 6 cartes par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (O.N.C.F.S.).

Le comité de souhaité la 2002 avec de réaliser la 90% des cartes.. Sarthe, 15 ont été recensés par les

Cela représente 70% de la superficie de la Sarthe. C'est une belle performance réalisée grâce à votre engagement et celui de l'O.N.C.F.S.

Puisque une troisième année est prévue essayons d'atteindre l'objectif demandé, car c'est possible si nous nous mobilisons.

L'enquête n'est pas très difficile à réaliser. Elle vous apprendra à mieux connaître les rapaces, vous ferez de passionnantes observations, parfois sur d'autres espèces que les rapaces, et vous contribuerez à enrichir les connaissances sur le statut de ces espèces en Sarthe.

Cherchez dans la liste des cartes à étudier une qui soit à proximité de votre lieu d'habitation.

Contactez moi, je vous indiquerai la méthode et je vous donnerai les conseils pour réaliser l'enquête.

Sont à étudier les cartes IGN au 1/25 000 série bleue suivantes :

1718 O Beaumont-sur-Sarthe, 1818 E La Ferté-Bernard, 1918 O Authon-sur-Perche, 1919 O St Calais, 1721 O Le Lude, 1721 E Château-la-Vallière.

1619 O Loué avec Jean-François Sesma (tel : 02 43 87 05 94)

Contact : Jérôme Lacampagne 16 rue Paul Eluard 72 000 Le Mans

tel : 02 43 84 93 49 après 19 h en semaine . email : pierre.jerome.lacampagne@wanadoo.fr

Ou Frédéric Lécureur au local tel : 02 43 85 96 65

CYNTHIA BOUGRAIN,
FREDERIC LECUREUR.

LA STERNE PIERREGARIN *STERNA HIRUNDO* ET LES CARRIERES

Appelées communément hirondelles de mer du fait de leur queue fourchue et de leurs ailes longues et étroites, les sternes pierregarins font partie de la famille des sternidae. Il s'agit d'une espèce protégée et migratrice hivernant à l'ouest et au sud de l'Afrique. La sterne pierregarin arrive dans notre département vers la mi-avril et repart fin septembre, juste le temps de se reproduire.

Les adultes en période nuptiale possèdent une calotte noire allant du front jusqu'à la nuque, le dos et le dessus des ailes gris bleu, le ventre et la queue blanche et fourchue. Le bec est rouge à pointe noire et les pattes rouges. Attention de ne pas les confondre avec les mouettes rieuses. Leur nourriture est composée en grande partie de petits poissons capturés par des plongeurs acrobatiques au voisinage de la surface.

Cet oiseau très sociable niche en colonie de quelques couples (2-3) à plusieurs dizaines dans des sites comme le bassin de la Loire. Pendant la période de formation du couple, l'un des partenaires (souvent le mâle) apportent en offrande un petit poisson à l'autre. Le nid est creusé à même le sol dans des zones de gravières et 1,2 ou 3 œufs sont pondus et couvés pendant 22-24 jours essentiellement par la femelle, le mâle assurant la nourriture. Au bout de 30 jours, les jeunes pierregarins commencent à voler et suivent leurs parents dans les parties de pêche.

Dans notre département, les carrières (anciennes gravières ou en cours d'exploitation) sont les seuls principaux sites de nidifications de la sterne pierregarin. C'est une des raisons pour laquelle le groupe LPO Sarthe a entrepris une démarche de sensibilisation et d'information auprès des professionnels des exploitations de granulats pour les conseiller lors du réaménagement de leurs sites. Ces interventions sont suivies avec beaucoup d'attention de la part de l'UNICEM (Union National des Industries de Construction et Exploitation de Matériaux) des Pays de la Loire qui met tout en œuvre pour l'aboutissement de cette action.

Jacky MELOCCO

REUNION DES ADHERENTS DU 18 JANVIER 2002

Présentation des actions menées par le groupe en 2001 et reconduites en 2002 :

- Pose de nichoirs à Chouette effraie dans les clochers de la Sarthe : en 4 ans, une vingtaine de nichoirs posés.

- Recensement d'une espèce en régression: la Chouette chevêche.

- Enquête rapaces: cette année, quelques cartes IGN supplémentaires vont être recensées pour compléter les données de 2000 et 2001.

Année 2002: L'année de l'hirondelle:

Un recensement national va être mis en place pour les différentes espèces d'hirondelles (rustique, de fenêtre et de rivage) ainsi que pour le martinet noir. Tout bénévole voulant s'investir dans ce recensement pourra participer car d'une part, cela n'exige pas de connaissances pointues en ornithologie, et d'autre part, cela ne demande pas un très grand investissement en temps. Une fiche de participation sera distribuée dans le LPO Infos Sarthe ou sur demande.

Exposition à l'Arche de la Nature sur le thème « Les Hirondelles et les Martinets »: Cette exposition aura lieu les 28/04/02, 01/05/02, 04 et 05/05/02. Nous avons besoin du maximum de supports et d'idées pour agrémenter cette exposition: Photos, dessins, maquettes, timbres, poèmes, mobiles...

Journée nationale de l'Hirondelle: Dimanche 2 juin 2002. Une journée de sensibilisation et de découverte de ces formidables fous volants dans de nombreuses délégations LPO. En Sarthe, une sortie ornithologique sera proposée au public pour observer hirondelles (rustiques, de fenêtre, de rivage) et martinets.

Inauguration officielle de la gare SNCF de Château du Loir: Au printemps 2001, des nids artificiels à Hirondelle de fenêtre ainsi que des planchettes anti-fientes ont été posés sur la façade de la gare pour préserver la colonie et l'intégrité des bâtiments. Lors de cette inauguration, une visite du site sera organisée pour les écoles et les habitants de Château du Loir ainsi que pour les agents de la SNCF. A ce jour, nous ne connaissons pas encore la date de cette inauguration (sûrement en mai ou en juin). 28/5/2002 ou 8/6/2002.

**Action Chouette chevêche:
(par Jean-Yves RENVOISE)**

Jean-Yves recense depuis plusieurs années ce magnifique petit rapace nocturne aux yeux d'or. La chevêche fréquente notre campagne sarthoise mais pas n'importe quel biotope.

Afin d'optimiser ce recensement, Jean-Yves propose de mettre en place des groupes de bénévoles qui, par prospections des sites favorables, permettront d'évaluer le nombre de mâles chanteurs en Sarthe. Les prospections se font en deux étapes:

- Repérage de jour des sites favorables à la Chevêche et détermination des points d'écoute.
- Sur chaque point d'écoute, le cri d'un mâle chanteur est diffusé à l'aide d'un magnétophone et provoque ainsi une réponse si un mâle occupe le territoire.

Une ou deux sorties seront proposées afin d'initier les volontaires et la disponibilité de chacun sera bien entendue pris en compte.

*Cynthia BOUGRAIN
Jean-Joseph DEMOTIER*

LES BUSARDS EN SARTHE



**SENSIBILISATION DU MONDE
AGRICOLE À L'AVIFAUNE DES
PLAINES CEREALIERES ET AUX
MODES DE GESTION
FAVORABLES A SON
DEVELOPPEMENT.**

Le département de la Sarthe a vu ses paysages ruraux se modifier profondément suite à la modification des pratiques agricoles. Le bocage sarthois a par endroit totalement disparu au profit de grandes plaines céréalières où se sont développées des espèces avifaunistiques inféodées aux milieux ouverts : Busard cendré, Oedicnème criard, Bruant proyer, Alouette des champs...

Ces espèces, aux effectifs faibles et très fragiles, sont souvent peu connues et donc négligées par le monde agricole. Pourtant des modes de gestion appropriés et des mesures de protection permettraient le maintien, voire le développement de ces populations aviaires.

L'enquête sur les rapaces diurnes nicheurs a permis une première approche des effectifs du Busard cendré, mais nous souhaitons améliorer notre connaissance de ce rapace en Sarthe pour déterminer les moyens efficaces de protections.

Frédéric Lécureur salarié au sein de la LPO Sarthe a monté un projet en ce sens, avec comme objectif de réaliser un document d'information qui présentera les mesures favorables à la conservation du Busard et des oiseaux vivant de ces milieux.

Les Busards cendrés sont familiers des plaines céréalières, où la végétation rase leur convient pour nicher et chasser leurs proies.

Quatre zones paraissent favorables en Sarthe. Au nord-ouest du département autour de Conlie, au sud-ouest entre Parcé, Sablé, et Vion, au sud-est de St Calais, enfin au nord de Marolles-les-Braults.

Ce projet nécessite une participation des adhérents du groupe, par des sorties sur le terrain pour repérer les couples.

Pour tout contact :
Frédéric Lécureur 43 rue de l'Estérel 02 43 85 96 65
J Lacampagne 16 rue Paul Eluard 02 43 84 93 49
Email : pierre.jerome.lacampagne@wanadoo.fr

Frédéric Lécureur, Jérôme Lacampagne

CEPB : Centre d'Etude et de Protection des Busards



FC



LPO Infos - Bulletin édité par le Groupe LPO Sarthe
Maison de l'Eau - logt 4 - 43 rue de l'Estérel - 72000 LE MANS
Directeur de publication : J. MELOCCO Mise en page : J-J DEMOTIER
Ont participé à ce numéro - textes : C. BOUGRAIN, J-Y. RENVOISE, J. LACAMPAGNE, F. LECUREUR - dessins : C. BOUGRAIN (CB),
F. CUDENNEC (FC)
© LPO 2002 - La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quelque soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation

BirdLife
INTERNATIONAL